

ADHÉSION 2022-2023

CADRE RÉSERVÉ AU CRILAC

1^{ère} ADHÉSION

ou RENOUELEMENT

N° ADHÉSION :

BON DÉCOUVERTE REMIS

COTISATION 30 €

COTISATION 35 € ENVOI PAR MAIL ou PRIS AU LOCAL

COTISATION 40 € ENVOI PAR COURRIER

par chèque

espèce

Reçu par

le

NOM MARITAL :

PRÉNOM :

DATE de NAISSANCE : JJ/MOIS/AN

NOM DE JEUNE FILLE

Adresse :

☎ Fixe :

☎ Mobile :

Code Postal

Ville

ADRESSE COURRIEL (EN MAJUSCULES)

(PASS SANITAIRE) durable prouvant la vaccination OUI NON

Personne à prévenir en cas de problème :

Nom Prénom :

☎ :

A REMPLIR PAR TOUS LES ADHÉRENTS

ACTIVITÉ(S) SOUHAITÉE(S) saison 2022/2023 :

ATTESTATION MÉDICALE A REMPLIR AU SECRÉTARIAT pour les activités Gym, Yoga, Promenade, Marche soutenue, Marche Nordique et Randonnées

A REMPLIR UNIQUEMENT PAR LES NOUVEAUX ADHÉRENTS

AMIS, ADHÉRENTS

AFFICHAGE AU LOCAL/FLYER

SITE INTERNET

AUTRE STRUCTURE

LAQUELLE :

ANCIEN ADHÉRENT

BON PARRAINAGE REMIS

SERIEZ-VOUS INTÉRESSÉ(E) pour participer à l'organisation d'une ACTIVITÉ ? si OUI, laquelle

SERIEZ-VOUS INTÉRESSÉ(E) pour participer au FONCTIONNEMENT DU CRILAC ? SI OUI, en qualité de :

ACCEPTEZ-VOUS QUE VOTRE PHOTO APPARAISSE SUR LE SITE DU CRILAC ? OUI non

CONTRAT D'ADHESION AU CRILAC
Association sportive et culturelle – loi 1901

SUITE A LA MISE EN PLACE DE LA PROTECTION DES DONNEES PRSONNELLES
– RGPD – ce texte a été adopté par les membres du Conseil d'Administration
le 2 septembre 2019. Le RGPD sera mis à jour chaque fois que nécessaire.

LA COTISATION permet de participer aux activités du CRILAC. Un supplément est demandé pour certaines activités.

Tarif d'été réduit de fin avril à fin août.

MODALITES D'INSCRIPTION : l'adhérent manifeste sa volonté d'adhérer, en lisant et signant ce document, et en remplissant sa fiche d'adhésion (celle-ci sert de justificatif à l'encaissement de la cotisation) En échange, il lui sera sa carte d'adhésion.

UTILISATION DE LA FICHE D'INSCRIPTION :

- permettre l'envoi, par courrier ou par mail, des informations sur les activités proposées (bulletin et informations complémentaires) et de la convocation à l'Assemblée Générale de fin novembre.

REFERENCES :

- **Règlement Général de Protection des Données (RGPD)** – mai 2018 (le RGPD s'applique aussi bien aux données papier qu'aux données numériques)
- Loi n° 2018-493 du 20 juin 2018
- Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL)

Personne habilitées :

- vos données personnelles ne sont utilisées que par le CRILAC, uniquement, pour sa gestion administrative des adhésions.
- les fichiers « Papier » et informatique » sont gérées par la présidente, la secrétaire et le responsable informatique.
- Seuls les membres du Conseil d'Administration chargés de l'accueil peuvent prendre connaissance des vos Données Personnelles.

Sécurité de vos données personnelles : mesures prises conformément aux règles du RGPD, en autre :

- sécurisation des accès : classeurs papier sous clé et ordinateurs
- sauvegarde des données
- Droit d'information, de rectification, de désinscription, de suppression.

DROIT DES PERSONNES

- **droit à l'information** : tout adhérent a le droit d'obtenir des informations claires sur la manière dont ses données à caractère personnel sont utilisées et sur l'exercice de ses droits
- **droit d'accès et de rectification** à ses données personnelles : tout adhérent a le droit, à tout moment, de demander l'accès à ses données personnelles et à leur rectification si ces dernières se révèlent incomplètes ou inexactes
- **pour exercer ses droits**, l'adhérent doit le faire, impérativement, **par demande écrite** en précisant bien l'objet de la demande, soit par l'envoi d'un courrier postal adressé à la présidente, soit par un courrier électronique à l'adresse suivante : 74crilac@gmail.com

CONTRAT D'ADHESION AU CRILAC

LU ET APPROUVE le :

NOM

PRENOM

SIGNATURE